

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 58  
Délégués présents : 5  
Absents : 53

Vote(s) pour : 5  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0  
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 12 décembre 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION Séance du 17 décembre 2025

\*\*\* \*\*\* \*\*\*

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSE, Président du Syndicat mixte  
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte

### **Délibération n°2025-06-1712 : Communication des décisions prises par le Bureau le 26 juin et le 06 octobre 2025**

#### **Exposé des motifs**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

VU la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2024 donnant délégation au Bureau du Syndicat mixte concernant :

- La formulation des avis sur les projets de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêtés des 224 Communes incluses dans son périmètre et des Communes limitrophes non couvertes par un périmètre de SCoT, prévus à l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme ;
- Des délibérations en matière de ressources humaines.

CONSIDERANT que les délibérations prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

#### **Délibération**

*Le Bureau consulté,*

*Le Président entendu,*

*Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

#### **PREND ACTE :**

- Des délibérations prises par le Bureau lors de la séance du 26 juin 2025 et 06 octobre 2025 détaillées ci-dessous ;
- Des comptes-rendus des réunions des membres du Bureau Délibérant des 26 juin 2025 et 06 octobre 2025 annexés ci-joints.

Le Président  
Monsieur Henri HASSE



Pour extrait conforme  
Metz, le 17 décembre 2025

Le secrétaire de séance  
Monsieur Denis BLOUET

